



SPED2M

2024 - 2025

Master [120] en sciences de la population et du  
développement

---



## SPED2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

**Devenir des experts à même d'analyser les questions de démographie, de développement et leurs relations, avec une vision critique et éthique, de saisir les mutations et enjeux contemporains locaux et globaux et de s'engager dans l'action de manière informée et efficace, tels sont les défis que les diplômés du Master [120] en sciences de la population et du développement se préparent à relever.**

Au terme du master, en effet, le diplômé en sciences de la population et du développement :

- maîtrise de manière approfondie et critique les concepts et cadres théoriques fondamentaux en démographie et en développement ;
- est capable de mobiliser les démarches d'analyse pertinentes et des outils méthodologiques adéquats pour analyser de manière rigoureuse et approfondie des problématiques de démographie et de développement dans différentes régions du monde, y compris leurs interactions et leurs évolutions spatiales et temporelles ;
- a développé une approche interdisciplinaire qui intègre des disciplines complémentaires comme l'anthropologie, l'économie, les sciences politiques, la sociologie, la géographie, l'histoire dans une perspective de contextualisation et d'analyse globale ;
- est capable d'articuler réflexion, recherche et action ;
- est capable de concevoir et réaliser un projet de recherche ;
- est capable d'intervenir avec pertinence en regard de problématiques concrètes de population et de développement, entre autres en contribuant à l'élaboration de réponses et de pistes d'actions contextualisées ;
- est capable de porter un regard critique et soucieux de valeurs éthiques sur les enjeux démographiques et de développement du XXI<sup>e</sup> Siècle et d'en sensibiliser la société civile et les politiques.

À travers son choix de finalité, le diplômé privilégie une formation spécialisée visant à approfondir les problématiques et enjeux soit en développement soit en démographie.

- 2.6. Construire, à travers cette analyse, une réflexion objective, critique et personnelle aboutissant à une conclusion pertinente et argumentée.
- 2.7. Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation de logiciels d'analyse de données.
3. Concevoir et réaliser un travail de recherche personnel, mettant en œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse et critique, pour approfondir une problématique en sciences de la population et du développement.
  - 3.1. Identifier et formuler une question de recherche pertinente en veillant à sa contextualisation.
  - 3.2. Réaliser la synthèse critique de la littérature sur cette question en faisant un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires (en questionner la validité et la pertinence).
  - 3.3. Réfléchir aux questions de recherche en faisant preuve d'abstraction conceptuelle, par exemple en construisant un schéma théorique, en identifiant un modèle d'analyse empirique et en formulant des hypothèses.
  - 3.4. Construire et mettre en œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'étudier cette question.
  - 3.5. Concevoir et réaliser une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.
  - 3.6. Développer une analyse rigoureuse et un esprit de synthèse permettant la mise en perspective des paramètres en jeu et la formulation de conclusions pertinentes.
  - 3.7. Intégrer dans sa démarche les principes de la démarche de recherche en sciences sociales et les règles et pratiques de la démarche scientifique en population et développement.
  - 3.8. Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.
4. Intervenir avec pertinence, en mobilisant son expertise, en regard de problématiques concrètes de démographie et de développement : apporter un éclairage rigoureux et pertinent, conseiller l'action politique, contribuer à l'élaboration de réponses et de pistes d'actions contextualisées et sensibiliser aux enjeux démographiques et de développement.
  - 4.1. Adopter une approche critique et réflexive face aux enjeux démographiques et de développement de notre société contemporaine.
  - 4.2. Sensibiliser, à travers une prise de parole pertinente et un dialogue constructif, la société civile et les politiques, aux grands enjeux démographiques et de développement.
  - 4.3. Faire valoir la pertinence, mais aussi les limites, de son angle d'analyse ancré dans une approche rigoureuse scientifiquement fondée et contextualisée.
  - 4.4. Contribuer à l'élaboration de réponses et de pistes d'action pertinentes ancrées dans une perspective citoyenne et éthique, en justifiant leur validité méthodologique (en tenant compte de l'analyse) et leur pertinence contextuelle.
  - 4.5. Conseiller l'action politique en faisant preuve d'expertise.
  - 4.6. Interagir et négocier de manière constructive avec les différents acteurs en présence, dont les collaborateurs, les décideurs

- selon une démarche rigoureuse, à travers l'analyse comparative et critique,
- en mobilisant les éléments théoriques et méthodologiques pertinents,
- selon une approche interdisciplinaire,
- sous ses dimensions internationales.

AA-DVLP.6. S'il a suivi la spécialisation thématique "Projets et programmes", Concevoir, formuler, mettre en Œuvre, gérer et évaluer un projet ou une politique de développement,

- en mobilisant les éléments méthodologiques pertinents,
- selon une approche globale qui tient compte des dimensions technique, environnementale, organisationnelle, sociale, financière, culturelle, économique et politique,
- en pensant et en agissant en acteur de développement critique et innovant,
- en ayant une approche critique de l'évaluation, conscient de la portée de ses enjeux et dans une perspective de changement.

**AA-DEMO. S'il a suivi la finalité spécialisée en démographie**, développer une expertise et un niveau élevé de compétences dans la collecte, l'analyse et le traitement informatique de données sociodémographiques et dans l'étude des grands enjeux contemporains dans le domaine de la population, permettant de répondre à des questions de recherche et à des demandes d'acteurs de terrain dans le domaine de la démographie.

AA-DEMO.1. Maîtriser et mobiliser de manière critique les principales théories et paradigmes de la démographie.

AA-DEMO.2. Maîtriser et mobiliser les outils, méthodes et approches spécialisés de collecte, d'analyse et de traitement informatique et statistique de données sociodémographiques.

AA-DEMO.3. Maîtriser et mobiliser des outils nécessaires à la pratique d'une démographie orientée vers les aspects pragmatiques d'aide à la décision (gestion publique, gestion des entreprises, étude de la consommation, ...).

AA-DEMO.4. Démontrer une connaissance et une réflexion critique des phénomènes démographiques, de leurs évolutions dans le temps et de leurs variations dans l'espace.

AA-DEMO.5. Analyser de manière approfondie les causes et conséquences (politiques, économiques, sociales, sanitaires...) des phénomènes et comportements démographiques.

AA-DEMO.6. Analyser des questions démographiques afin de prendre une position argumentée et élaborer des propositions d'intervention.

AA-DEMO.7. Définir et construire des projections et perspectives démographiques éclairant les politiques.

AA-DEMO.8. Analyser de manière rigoureuse et critique, en mobilisant les éléments théoriques et méthodologiques pertinents, des problématiques liées à des enjeux essentiels du monde contemporain : urbanisation et migrations, santé, vieillissement, familles et ménages, relations intergénérationnelles et politiques de population.

AA-DEMO.9. Développer des compétences spécialisées en méthodologie de collecte, d'analyse et de traitement informatique de données (entre autres : méthodes mixtes, enquête en ligne, sondage en démographie et sociologie, gestion de bases de données, analyse longitudinale).

Exceptionnellement pour les étudiant.es qui commencent leur master en septembre 2023, le cours LSPED 2015 ne pourra être suivi qu'en 2ème année de master.

● Obligatoire

✘ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

---



## Finalité spécialisée : développement [30.0]

---

Cette finalité, axée sur les études du développement, a pour objectif d'offrir une formation spécialisée sur les problèmes de développement, en particulier ceux des sociétés non-occidentales. Elle ouvre, notamment, au travail dans la recherche ou dans des institutions diverses (ONG, institutions internationales,...). Elle vise la capacité à analyser une problématique de développement sur une base interdisciplinaire et comparative. Elle conjugue l'analyse des réalités locales et leurs interactions avec les dynamiques globales. Le programme, qui aborde les différentes problématiques liées au développement (genre, migration, économie populaire, ressources naturelles, environnement,...), permet aux étudiants d'intégrer théorie, recherche et action. La formation se poursuit par un choix entre deux options : Analyse du développement par aires géographiques, et Projets et programmes.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

---

○



### Options et/ou cours au choix [30.0]

Deux options sont offertes dans le cadre des finalités spécialisées. Chacune de ces options représente 30 crédits.

Une parmi :

- > Démographie (applications empiriques) [ prog-2024-sped2m-ldemo203o ]
- > Développement [ prog-2024-sped2m-ldvp201o ]

### Démographie (applications empiriques) [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ◊ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)



## Développement [30.0]

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

---



## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

---

***Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.***

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊘
-

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Le tableau

## SPED2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

*Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.*

*Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

*Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.*

#### SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2<sup>o</sup> cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2<sup>o</sup> cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acq d](#)

BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) en développement durable - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation forêt et nature - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation techniques et gestion agricoles - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation techniques et gestion horticolas - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation technologie animalière - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en assurances - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en assurances et gestion du risque - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce et développement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce extérieur - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en coopération internationale - jusque 15 crédits supplémentaires

BA en e-business - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en gestion des transports et logistique d'entreprise - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en international business - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en management de la logistique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans



> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

### **Accès sur dossier**

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

## PÉDAGOGIE

---

Le master en sciences de la population et du développement est conçu autour de l'intégration de deux champs disciplinaires, la démographie et le développement, qui se traduit par une formule pédagogique centrée sur la participation. De plus, la forte composante méthodologique du programme implique un encadrement technique intensif.

Modalités favorisant l'interdisciplinarité

Les cours du tronc commun sont assurés par des enseignants relevant des deux disciplines, permettant un regard croisé sur les cadres théoriques et les pratiques de chacune d'entre elles. De plus l'emprunt de cours à d'autres programmes de master et le fait que les étudiants soient issus de différents horizons disciplinaires et de différentes régions du monde renforcent cette interdisciplinarité.

Stratégie d'enseignement

Le choix entre les différentes options, les échanges Erasmus et Mercator accessibles aux étudiants en second bloc annuel de master (1er quadrimestre), la possibilité de stage, permettent à l'étudiant de moduler sa trajectoire académique en fonction de ses intérêts de recherche et de ses objectifs professionnels, et d'accroître son autonomie dans le cadre de sa formation.

Un séminaire d'étude de cas, basé sur une approche par jeu de rôle et encadré par des enseignants en démographie et développement, met en exergue les interactions entre population et développement et permet aux étudiants de développer leurs compétences en matière de recherche et synthèse d'informations, d'argumentation, de négociation et de travail en équipe.

Situations d'apprentissage

Les situations d'apprentissage sont diversifiées, permettant ainsi de maîtriser les concepts et les cadres théoriques fondamentaux de ces disciplines (cours ex-cathedra) et d'adopter une démarche critique face à ces derniers lors des séminaires et des ateliers. L'apprentissage des outils et logiciels informatiques d'analyses quantitative et qualitative est garanti par le biais de travaux pratiques.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

L'évaluation des processus et acquis de l'apprentissage prend des formes variées : examens écrits et oraux, travaux individuels ou en groupe, et défense de mémoire.

Dans un certain nombre de cours du programme de master, l'évaluation se fait de manière continue sur base de travaux à remettre en relation avec l'évolution du cours. La maîtrise des logiciels informatiques est également évaluée via des exercices réalisés dans le cadre des travaux pratiques. Des présentations orales de travaux devant un auditoire sont également demandées: une attention particulière est portée à la clarté et la structure de l'exposé, à la qualité des supports utilisés, à l'élocution et à la gestuelle afin de développer les compétences de l'étudiant en matière de communication.

De plus dans le cadre du séminaire d'étude de cas, une évaluation par les pairs a été initiée. Il s'agit d'encourager les étudiants à « jouer le jeu », à participer de manière équilibrée au travail collectif et d'initier les étudiants à l'évaluation du travail de leurs pairs, comme ils pourront être amenés à le faire dans leur vie professionnelle

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

La mobilité des étudiants est clairement inscrite dans le cadre du master : possibilité d'effectuer un stage de recherche à l'étranger ou de prendre un ensemble de cours au choix ou une option complète (maximum de 30 crédits) dans une université étrangère organisant un master sensiblement équivalent. Ce choix est soumis, pour accord, aux responsables du programme et à l'existence d'une convention avec l'université concernée.

De même, le master peut accueillir, dans le cadre des options notamment, des étudiants étrangers.

Les mobilités de type Erasmus sont développées aux pages suivantes: <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/psad/outgoing.html>

Les séjours d'échange à l'étranger s'effectuent de préférence au premier quadrimestre du deuxième bloc annuel.

L'école des sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain et le [département de démographie de l'Université de Montréal](#) (UdM) s'associent pour proposer à partir de 2024-25 un double-diplôme en démographie (2 ans)

- Master en sciences de la population et du développement, finalité spécialisée en démographie, SPED2MS/DM, côté UCLouvain
- et Maîtrise en démographie, côté UdM

Ce double-diplôme, qui combine les forces de chacun des deux programmes, offrira une formation de haut niveau en démographie, unique dans le monde francophone.

Plus d'informations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/psad/double-diplome-en-demo.html>

